

Article original

Les pouvoirs traditionnels en pays Dan

TOGBA Philippe

Enseignant – chercheur, Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara

Auteur correspondant : togba_prince@yahoo.fr

Article soumis le 28/06/2020 et accepté le 14/11/2020

Résumé : Dans chaque société, il existe des pouvoirs. Ceux-ci sont entre autres, politique, économique, social, culturel, etc. Ces pouvoirs sont exercés par des acteurs selon les circonstances. Dans la société Dan, nous avons plusieurs pouvoirs exercés par divers acteurs. On retiendra, les pouvoirs des chefs, les pouvoirs des masques et ceux des « go ». Ces trois (3) structures détentrices des pouvoirs en pays Dan, bien que spécifiques par le pouvoir exercé, sont complémentaires. D'abord par le fait qu'elles exercent sur le même territoire et sur les mêmes populations ; ensuite, respectant les mêmes règles, enfin, visant les mêmes résultats ou objectifs. Retenons que la société Dan est hiérarchisée, gage d'une maîtrise des règles et principes et une bonne mesure pour une vie communautaire réussie.

Mots clés : pouvoir, tradition, masque, génie, Go, Dan

Abstract: There is a number of powers in any societies. These powers including the political, economic, social, cultural fields are held by different actors, depending on a variety of circumstances. The Dan society has many powers held by various actors. One can quote the power of Chiefs, the powers of masks, and those of the "Go." Although these powers in the Dan community ascribed to three different structures have specific fields of their own, they are complementary. This complementariness is due, first, to the fact that they operate in the same territory and are concerned with the same populations. The second reason for their complementariness is that the powers of the various actors are respectful of similar rules. Last, they have the same results or objectives. It can be noted that the Dan society is characterized by its hierarchical structures that are the guarantee of a good command of the rules, principles, and the appropriate standard on which the society is built.

Keywords: power, tradition, mask, supernatural beings, Go, Dan

Introduction

Le peuple dan est l'une des composantes de la population ivoirienne. Il est établi dans la région Ouest de la Côte d'Ivoire après une migration plus ou moins difficile.

Après le déclin de l'Empire du Mali, les malinkés (Diomandé et Kamara) qui au départ étaient installés à Konya recommencèrent à émigrer vers le Sud en direction de Beyla et de Toubia. Ces mouvements entraînèrent encore un grand exode des ethnies mandé du Sud-ouest vers l'intérieur du Libéria et de la Sierra Léone, tandis que les Dan dépassèrent le mont Nimba aux environs de XVI^e siècle pour pénétrer et s'installer finalement dans la forêt dense, le long de la frontière ivoiro-libérienne.

Quant au pays Dan, c'est une portion du territoire ivoirien, située à l'Ouest de la Côte d'Ivoire (Verdier, 1978). Cet espace est peuplé en majorité de Dan appelés « yacouba ». Originaires donc de Konya dans l'actuelle Guinée Conakry, les Dan ont sous la pression des malinkés conduits par les Diomandé migré vers le Sud en empruntant les axes du fleuve Cavally et les rivières Nuon et N'zo. Ils ont occupé aux XVII^e et XVIII^e siècles, d'abord la zone montagneuse de Man, puis Danané et Toulépleu ainsi qu'une partie du territoire libérien où ils sont connus sous le nom de Guio et Gué.

Après cette implantation, le peuple Dan s'est adonné à plusieurs activités économiques, culturelles et sociales, gage d'une sécurité certaine sous la direction d'une multitude de pouvoirs. Les pouvoirs humains et ceux des divinités lesquels se côtoient dans le monde dan

L'objectif principal de cette étude est la mise en évidence de la multiplicité des pouvoirs en pays Dan. Ceux-ci sont-ils partagés à l'intérieur de la classe dirigeante avec plusieurs acteurs ou chacun détient une parcelle de pouvoir, par une unité ou une divinité.

Autrement dit, Doit-on parler de pouvoir traditionnel ou des pouvoirs traditionnels en pays dan ? Si c'est le second cas qui prévaut ici, alors, quel est le type de hiérarchie qui soutient cette répartition ? Au-delà de cet objectif majeur, quels peuvent être les objectifs spécifiques ?

On peut retenir qu'il s'agit d'une part, de montrer le respect des règles établies par les ancêtres et d'autre part, la transition pacifique du pouvoir entre les générations par le respect des principes.

Par ailleurs, mettre en évidence les avantages d'un apprentissage ou une gestion par l'empirisme et indiquer l'existence de la démocratie dans les sociétés précoloniales à travers l'exemple du pays Dan. Qui sont les acteurs de ces pouvoirs et leurs sphères d'influences, de même que les limites de chacun ?

Dans le monde Dan, trois (3) catégories d'acteurs se partagent les pouvoirs. Ce sont les chefs, les différents types de masques et les « Go », génies protecteurs de la société.

1. Le pouvoir humain, la chefferie en pays Dan

1.1. Les différents chefs traditionnels du pays Dan

Pour mieux comprendre la chefferie en pays Dan, il faut connaître la structure de cette société. Ainsi, la société Dan présente de la base au sommet :

- La famille ;
- Le clan ;
- Le lignage ;
- La tribu ou le groupe ;
- La fédération d'alliance ;
- La confédération guerrière.

Selon cette structure, à chaque groupe, correspond un chef. Ainsi, nous avons, le chef de famille, de clan, de lignage, de tribu, de fédération d'alliance et de la confédération guerrière. Chacun exerce ses pouvoirs dans sa sphère d'influence. Quels sont les critères et les modes de choix d'un chef en pays Dan ? Quelles sont les prérogatives du chef choisi ?

1.2. Les critères

Le problème de la chefferie en pays dan, s'inscrit dans les institutions politiques. Il y a plusieurs critères, conditions et modalités pour

choisir un chef dans le monde Dan. Parmi ceux-ci, on peut retenir que le candidat à la chefferie doit être du lignage le plus ancien de la contrée. L'ancienneté ici fait allusion à la famille fondatrice de la contrée concernée. Il doit être coopté parmi les hommes qui se distinguent par leur intelligence, le savoir, la valeur guerrière et la richesse. Le savoir et l'intelligence nous ramène à posséder l'histoire de la zone pour mieux la protéger. Le candidat doit avoir fait ses preuves dans un domaine précis de la vie de la société. Toutes ces valeurs doivent être mises au service de la communauté. L'intelligence ici doit lui permettre la compréhension, la maîtrise et la distinction des affaires de la société ou communautés de celles des individus ou personnes.

Quant au savoir, c'est connaître l'histoire de la société Dan, ses principes, ses pratiques et son orientation. La valeur guerrière fait allusion à la puissance, à la capacité de combattre, de résister, de vaincre l'autre ou l'adversaire. La richesse ici est un ensemble des biens que possède ou doit posséder le futur chef. Il s'agit entre autres, des richesses humaine, matérielle et économique (finance).

Le chef ne doit pas être un nécessaire au risque d'être à la merci des nantis (la corruption était presque inexistante avant l'avènement colonial) ...

L'accession au pouvoir étant un processus organisé, ces critères étaient surveillés par des anciens dont le rôle est de garantir la pérennité des valeurs traditionnelles. Une fois choisi, le chef doit gérer sa corporation ou communauté. Quelles sont ses prérogatives et comment les met-il en pratique ou en évidence ?

1.3. Les prérogatives du chef

La chefferie est un pouvoir personnel acquis par une personne ou octroyé à celle-ci. Le chef est donc un individu qui a acquis un pouvoir ou auquel on a octroyé un pouvoir au sein de la société.

Ce pouvoir acquis ou octroyé, peut être lié à sa corporation, à son activité, à son statut ou à son appartenance sociale. Le chef est une personne ayant une capacité à gérer la communauté.

En pays dan, on trouve les chefs suivants de :

- Terre (Sèdeu ou chef de terre en langue dan)
- Guerre (Gloudeu ou chef de guerre)
- Famille (Kouangolieu ou chef de famille)
- Village (Peugolieu ou chef de village)
- Clan, Lignage, Tribu (Goungolieu ou chef de tribu, clan, ou lignage).

Malgré cette diversité de chefferies, les vrais détenteurs de pouvoirs sont le chef de famille (ou Kouangolieu) et de village (ou Peugeotieu), les autres étant sous leur domination dans leurs différentes sphères d'influences. Comment fonctionnent ces chefferies ?

Le Chef de terre ou « sèdeu » est celui qui, au sein de cette société gère les affaires liées à la terre. Il n'est pas forcément propriétaire terrien mais il est choisi par le patriarche pour accomplir cette tâche au nom de la communauté. Il rend compte au chef de famille s'il gère la terre familiale ou aux autres chefs selon les cas. Il est sous l'influence du chef de la communauté à laquelle appartient la terre à gérer. C'est un représentant choisi.

Le chef de guerre ou « Gloudeu » est généralement le responsable de la guerre sur les champs de bataille, c'est le général ramené à notre temps, mais ce rôle est dévolu dans la société traditionnelle Dan, soit au chef de village ou de clan, de lignage ou tribu. C'est lui qui donne ordre de déclencher ou arrêter la guerre. Ce chef est sous l'autorité du chef de village, du clan ou de la tribu, les seules habilités à déclencher ou arrêter la guerre.

Le Chef de famille ou « kouangolieu », C'est celui qui gère la grande famille au sens africain du terme. La famille africaine celle dont les membres sont liés par le sang et ont en commun un même interdit. C'est le socle de la société Dan à la base.

Le Chef de village ou « peugolieu » ou « peudemini ». Le village est un assemblage de familles ayant plus ou moins des liens divers. Le chef, issu de la famille, fondatrice du village, coordonne les activités du village. En général, il est entouré des chefs des autres familles,

formant un ensemble cohérent et complémentaire pour la gestion des affaires communes. Ses décisions sont le résultat des échanges avec les autres chefs qui dépendent de sa circonscription. C'est la véritable institution de base de cette société avec la famille. Le chef de clan ou lignage ou tribu ou « Goungolieu » est le représentant d'une des communautés suivantes ; le clan est un assemblage de plusieurs villages quand une tribu regroupe plusieurs clans.

Le lignage n'est pas linéaire car un lignage est composé de plusieurs familles qu'on peut retrouver dans plusieurs localités non homogènes c'est-à-dire pas liées géographiquement. Ce dernier chef a un rôle de coordonnateur des activités de sa circonscription plus ou moins élargie.

Ces chefs présentés constituent l'essentiel du pouvoir humain en pays Dan. Mais, à chaque catégorie de chefferie, ses attributs et fonctions. Ainsi, considérant le chef de famille, il a le devoir de s'occuper du bien être des membres de sa famille. S'occuper du problème de la santé, de mariage des garçons ou de recevoir la dot de ses filles ; il est chargé de régler les différends entre sa famille et l'extérieur.

Les autres chefs exercent des fonctions plus générales qui englobent l'ensemble des composantes de sa sphère d'influence¹. En plus des pouvoirs humains, le pays Dan compte un autre pouvoir et non des moindres, qui est le masque. Le masque est un génie, venant de la brousse.

2. Les pouvoirs des génies en pays Dan

Les génies sont des êtres souvent visibles ou invisibles, accessibles par des initiés, c'est-à-dire des personnes ayant subies des rites d'initiation pour appartenir au groupe des sages. Parmi ces êtres, nous avons des masques. Qui sont-ils ? De quels pouvoirs et fonctions disposent-ils ?

¹ La chefferie présentée ici ne concerne que la période précoloniale ; car avec l'avènement de la colonisation, de profonds changements vont intervenir, allant du choix du chef à l'exercice de la fonction.

2.1. Les masques en pays Dan : fonctions et pouvoirs

2.1.1. Définition et catégories de masques

Dans la société dan, il y a une autre structure qui joue un rôle et détient un certain pouvoir. Il s'agit des masques. Qui sont-ils et comment interviennent-ils ?

2.1.1.1. Définition du masque

Le masque est un être étrange, c'est-à-dire, un être déguisé soit corporellement ou au niveau sonore. Ce déguisement est fonction de l'objectif recherché ou à atteindre. Les objets utilisés jouent un rôle capital dans l'audition, la compréhension et les résultats attendus.

2.1.1.2. Catégories de masque, exemple de Danané

En effet, Il existe, plusieurs sortes de masques aussi bien corporels que sonores. La mise en évidence de ces catégories de masque est visible à Danané. Danané est une localité (ville), située à l'Ouest de la cote d'ivoire, peuplée de dan. Dans le département de Danané donc, les masques corporels se subdivisent en deux types et se nomment « génies ».

Le premier groupe est constitué des « génies sur le sol », ce qui se traduit dans la langue dan par : « siagué/guésia ou siagloo/gloosia ». Nous parlons des masques courts, contrairement aux masques échassés. Ce type est le plus répandu, le plus populaire chez les Dan et se présente de la manière suivante :

Un homme porte un masque facial en bois, une coiffure spéciale sur la tête, son torse est couvert de deux étoffes de fabrication locale superposées, et une jupe en fibres de raphia très épaisse et longue dissimulant complètement le bras du corps, du dessous des reins jusqu'à la pointe des pieds. L'homme ainsi costumé reste debout « sur le sol » en vraie grandeur.

Le deuxième type qualifié de « génies longs » ou masque long, est aussi spécial en son genre. Le porteur de ce masque doit monter sur les échasses très élevées. Il porte alors un masque facial en filet de fibres de palmier, une coiffure sur la tête, une chemise, une jupe

courte en raphia sous laquelle il a enfilé deux pantalons, l'un sur l'autre (demi-long), le dernier couvrant complètement les échasses jusqu'au sol.

En dehors des masques corporels visibles par tous et de tous, on trouve chez les Dan, les masques sonores qualifiés de « génies en voix » qui se produisent sans l'aide d'un masque facial et dont la présentation est réservée aux seuls initiés c'est-à-dire des personnes ayant subies des rites d'initiation ponctués par la circoncision ou l'excision, selon les sexes. On appelle ces masques les « génies nocturnes » parce qu'ils ne se produisent que la nuit tombée et en présence des initiés surtout les hommes et les femmes ayant atteint la ménopause.

2.2. Fonctions et pouvoirs des masques

2.2.1. Fonctions et pouvoirs des masques de jeunesse

Il était appréciable normalement de conserver la première classification pour montrer leurs fonctions et pouvoirs. Cependant, pour une raison de commodité, agissant sur l'objectif à savoir parler de fonctions et pouvoirs, nous allons adopter une autre classification. En effet, les masques dan se présentent sous deux (2) statuts ; les masques de jeunesse et ceux qualifiés de « go ».

Le terme de « jeunesse » ici n'est pas explicatif de l'âge du porteur mais est lié à l'activité ou à la fonction exercée par le masque en question. Ces masques sont liés à diverses fonctions sociales et possèdent chacun un pouvoir. On peut citer entre autres, des masques judiciaires, punitifs, guerriers ou ceux établis pour la circoncision, l'amusement simple, les travaux collectifs et enfin, la perception des taxes sur les produits agricoles ou de pêche.

Les masques judiciaires : La société Dan a en sein une juridiction. Celle-ci est administrée par les chefs assistés par les masques. Ceux des masques impliqués dans le processus sont qualifiés de judiciaires. Ainsi, les masques judiciaires avaient pour rôle de trancher au nom d'une structure supérieure appelée « go », les différends dans la cité

Les masques punitifs : Comme leur nom l'indique, ils punissent. Autrement dit, ils exécutent les sentences prononcées par les masques judiciaires. Aussi, ils se chargent souvent de régler les différents mineurs dans la cité. Leur corporation peut être assimilée à la police, et les judiciaires à la justice. *Ainsi donc*, les masques punitifs, s'occupent de toutes les personnes qui au sein de la société dan sont reconnues coupables de délits pour troubles à l'ordre social qui menacent la cohésion et la stabilité générales. A côté d'eux, se trouvent les masques guerriers.

Les masques guerriers : L'une des principales activités de cette période était la guerre. Elle était un moyen de défense ou de conquête. Donc, on faisait la guerre pour se défendre, ou pour conquérir.

Parmi les moyens utilisés par la cité, il y avait en plus des humains, les masques. Ils se battaient, protégeaient les populations et combattants, rassuraient les dirigeants et les troupes. Leur existence était source de richesse des forgerons dont le rôle est de fabriquer les armes et les outils. Les conséquences immédiates, sont le développement de l'artisanat et de l'agriculture.

Les masques guerriers, comme leur nom l'indique sont des moyens de défense et de conquête en pays dan. Ils sont chargés de l'ordre interne et externe de la société dan.

2.2.2. Les masques de l'amusement, de perception des taxes

La société Dan affectionne la réjouissance. Elle crée ou se donne les moyens pour se réjouir. Par exemple, la fin des récoltes, la sortie des excisés ou circoncises est objet de fête. A toutes ces occasions, les masques sont sollicités et présents. Dans le même ordre d'idées, ils protègent les acteurs présents.

Enfin, les masques de divertissement sont ceux qui amusent la galerie par des scènes de théâtre et ceux qui franchement dansent pendant diverses cérémonies. Parmi ceux-ci, les masques sur échasses occupent une place de choix

Quant aux masques de perception, leur fonction est de percevoir les impôts et taxes sur les produits agricoles ou de la pêche au profit de la communauté. Ils jouent le rôle des agents d'impôts.

Les masques chargés des travaux collectifs et de la perception des taxes sont des agents de la propreté ou environnementaux et économiques. Les travaux dont il est question ici sont ceux d'intérêts communs comme l'entretien de la cité (balayage et nettoyage). Les taxes perçues sont celles relatives aux produits agricoles et de pêche pour le compte des autorités.

Parmi ceux-ci, les plus vénérés sont les masques qui jouent le rôle de porte-parole du patriarche, appelés spécialement « masque devant le patriarche ». (go dhio gue/glou) ou « masque du grand homme » (me va bha gue/glou) ou simplement « grand masque » (gue/glou va).

Souvent, pour des questions d'ordre sécuritaire et de respect des principes de la tradition, les pouvoirs des masques vont au-delà de l'entendement humain. Car ils tiennent leurs pouvoirs de la structure « go » qui garde les secrets des hommes.

Cela s'exprime de la manière suivante : « puisque le masque n'est personne mais un génie, personne ne peut prendre la responsabilité du meurtre commis par un être anonyme. On ne parlerait plutôt pas de meurtre, mais d'une sorte d'exécution au profit de l'ordre social s'appuyant sur le système de « go ». Ainsi, quel que soit le masque dan (go ou jeunesse), il se trouve en principe sous le contrôle de la société « go », appartenant également à la catégorie spirituelle du gue/gloo. La société go « grand tuteur » (deenkpi) des masques est responsable de toutes les activités de ceux-ci. Qu'est-ce que la société « go » et comment fonctionne-t-elle ?

2.2.3. Fonctions et pouvoirs de la société « go »

« go » est une société masculine de pouvoirs ; « Les secrets des hommes » concernant les masques sont liés à la société go ».

En règle générale, ce sont des masques judiciaires qui forment avec les masques punitifs, le groupe de masques de « go » tandis que les

autres constituent les masques de jeunesse. La typologie sociale et fonctionnelle mentionnée n'est valable que pour les masques corporels de type « sur le sol ».

Cette situation s'explique par le fait que dans la société dan, on ne considère pas les masques échasses comme intégrés dans ce milieu à cause de leur origine étrangère. Car dit-on, ils seraient venus du mandé Nord.

Il convient de retenir que les pouvoirs des masques sont intimement liés à leurs fonctions sociales. Ainsi, les masques judiciaires avaient pour rôle de trancher au nom d'une structure supérieure appelée « go », les différends dans la cité.

Les « secrets des hommes » sur les masques en pays dan sont pour la plupart des informations qui touchent concrètement au port même du masque facial par quelqu'un. Autrement dit, ce sont des « informations destructives » à l'égard de la mise en scène sociale des génies anonymes.

Le porteur s'interdit de parler ou de chanter avec sa voix naturelle pendant sa sortie ou sa prestation. On conclut que le déguisement en génie ne se fait pas seulement sur le plan visuel mais aussi sur le plan auditif même s'il ne s'agit d'un masque sonore.

La société « go » est sensée en principe ou en apparence assumer les fonctions d'un pouvoir pacificateur contre les conflits locaux. Elle ne recourt jamais elle-même à la violence directe envers ceux qui désobéissent.

Il est strictement interdit au grand patriarche, par exemple d'aller sur les lieux où des gens se disputent, ou encore de se fâcher lui-même ouvertement, sous peine d'une amende grave imposée par les autres membres de la société. Comme le dit un proverbe dan, « c'est l'homme au cœur froid (de sang-froid) qui commande les autres hommes (zuésaa min e min koon).

Ce pouvoir apparemment paisible était pourtant entretenu en réalité, par la violence anonyme des masques. Cependant, les

hommes masqués deviennent parfois tellement violents que « go » ne peut toujours contrôler leurs activités et actions.

Les masques sont en quelque sorte, des épées à double tranchant pour la société de « go ». Cela donne l'impression d'une origine séparée des deux institutions ; masque et « go » (alors qu'une fois le masque vieilli, il rejoint la société go).

Cet état de fait entraînerait une tension entre ces deux institutions en apparence hétérogènes mais dotées d'une forte complicité comme l'exprime la devise suivante : « C'est un grand génie (ou grand masque) qui attrape ou réconcilie des disputes en tant qu'homme de go. C'est parce que le patriarche doit faire toujours son cœur froid. Le génie là, c'est la panthère de « go » » ; Ce grand masque est encore le gendarme de « go ». C'est lui qui combat pour le go. C'est donc un génie guerrier qui a toujours un couteau caché sur lui à chaque sortie ou déplacement ; Le mot « gloosié » peut aussi désigner le porteur lui-même dans certains contextes.

Selon la pensée traditionnelle dan, le porteur n'est qu'un remplaçant humain de « go » au sens ésotérique du mot, qui désigne l'être suprême invisible dans la cosmologie dan.

Conclusion

Au terme de cette étude, nous retenons qu'il existe plusieurs pouvoirs détenus par des Structures diverses. Parmi ces pouvoirs, nous avons retenu et présenté 2 groupes. Il s'agit du pouvoir humain représenté par la chefferie et celui des génies représentés par les masques.

La structuration des deux entités montre leur complémentarité et fait fit de leur divergence. Le pouvoir des humains donc de la chefferie est plus complet et s'impose en réalité à celui des génies. L'intervention des génies se fait à la demande de la chefferie.

Il est à retenir que ces deux pouvoirs agissent en complémentarité pour ramener la paix et sauvegarder la cohésion sociale. Enfin, en pays Dan, plusieurs acteurs aux pouvoirs divers se côtoient dans le

monde Dan mais forment une union sacrée pour cette cohésion sociale.

Bibliographie

Gba D., 1982, Les masques chez les Dan ; U.N.C.I.

Hauenstein A., 1974, La noix de cola : coutume et rites en Côte d'Ivoire A. Fribourg.

Hauenstein A., 1981, Chefferies en Côte d'Ivoire ; Extrait d'ethnographie, Paris, n° 84.

Holas (b t), 1952, Les masques kono (Haute-Guinée- Française) ; leur rôle dans la vie religieuse et politique ; Paris, Librairie Orientaliste, Parl Guethneur.

Kamara M. K., 1992, Les fonctions des masques dans la société Dan de Sipilou, Zuruch.

Kawada, Junzo, 1997, Cultures sonores d'Afrique, Institut de Recherches sur les langues et cultures d'Asie et d'Afrique, Tokyo.